

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES LETTRES ET ARTS DE SAVOIE

Vendredi 20 mai 2016

**Château des Ducs de Savoie - Salle des délibérations du Conseil départemental
de la Savoie**

Discours de réception de M. Jean Baptiste Bern

L'invasion de Chambéry par les Voraces en 1848 et les justifications des principaux acteurs

Monsieur le Président,
Chères consœurs, chers confrères,
Mesdames, Messieurs et chers amis,

Aurais-je pu imaginer en prenant ma retraite après 40 ans de carrière dans l'industrie, que je serai un jour membre titulaire de notre Académie ? Je suis extrêmement fier et honoré que l'on ait pensé à moi pour rejoindre ce cercle où tant de Savoyards illustres ont siégé. Je vous remercie très chaleureusement, Monsieur le Président et mes chers confrères, de la confiance que vous voulez bien m'accorder.

Je tiens également à remercier notre confrère Daniel Chaubet qui m'a introduit à l'Académie à mon arrivée en Savoie et encouragé à y faire ma première communication.

Mais mon propos aujourd'hui est de relater le célèbre épisode des Voraces. Le hasard faisant bien les choses, j'ai découvert récemment un dossier intitulé **Voraces** en triant des papiers de famille. Ce dossier est celui du sénateur François Milliet, comte de Saint Alban, dont ma famille est alliée à la sienne.

Famille Milliet de Saint Alban

Quelques mots, tout d'abord, sur les Milliet de Saint Alban qui n'ont aucune parenté avec les Milliet de Challes, d'Arvillard et de Faverges.

Un Antoine Milliet, de la noblesse de Franche-Comté, arrive en Savoie au milieu du XVII^e siècle pour servir Victor Amé I^{er}. Il obtient des Patentes de noblesse sarde en 1659. Son petit-fils, le général Joseph Milliet, est précepteur militaire du prince Charles-Emmanuel de Savoie Carignan, le père du Roi Charles-Albert. Il est créé comte de Saint-Alban en 1778, du nom du domaine qu'il a racheté. Le fils de Joseph, François, quitte Turin avec sa mère au décès de son

père et s'installe à Chambéry et Saint Alban Leysse. En 1839, il est sénateur au Sénat de Savoie et entre au Conseil général de la ville de Chambéry. Etroitement mêlé à l'épisode des Voraces, il rédige avec Léon Ménabréa, substitut de l'Avocat général à la Cour d'appel, la brochure « *Précis historique des faits qui ont précédé, accompagné et suivi l'Invasion de la ville de Chambéry dans la journée du 3 avril 1848* », brochure qui a été publiée par ordre du Conseil de la ville. Son dossier contient les manuscrits des deux rédacteurs, l'un complétant parfois l'autre, avec les pièces justificatives, soit copies, soit originales, et quelques pièces inédites.

Je vais évoquer tout d'abord les événements en m'appuyant sur deux autres sources : le Fonds Léon Ménabréa des Archives départementales qui comprend une relation des faits par ce dernier et de nombreux témoignages ; et le journal de Jean Baptiste Vernaz, avocat au Sénat de Savoie. N'aimant ni l'absolutisme, ni la République, Vernaz décrit les événements d'une plume alerte. Il porte un regard incisif sur les acteurs qu'il connaît tous et qu'il rencontre dans les artères et les cafés de la ville.

Je présenterai ensuite les justifications des parties en cause avant de conclure.

Situation en France et à Chambéry en mars 1848

Quelle est la situation en mars 1848 ? A Paris, la seconde République a été proclamée le 24 février après l'abdication de Louis Philippe. Comme toujours en pareil cas, le désordre est partout et se propage dans toute la France et notamment à Lyon.

A Chambéry, le parti républicain se réunit au café Pache. Le meneur est un certain Lacoste. Il est secondé par les Parent père et fils (Nicolas), Duclos, Félix Genin négociant, Pallatin procureur, Dupasquier le marchand (à ne pas confondre avec le sénateur et futur Gouverneur de la Savoie), Blard, Gotteland, Crépine et Auguste Vernaz, avocats, etc. Ils sont peu nombreux mais très actifs et s'appuient sur des ouvriers qu'ils mobilisent à leur convenance. Lacoste a ses entrées chez le Gouverneur Olivieri qui est un homme charmant, mais indécis et influençable.

Début mars, on note les premiers troubles à Chambéry. Je cite Vernaz : « *Sur la place Saint Léger les ouvriers ... ont fait une espèce d'émeute en chantant et criant d'une manière désordonnée. ... On a fait sortir un escadron de cavalerie ... Les soldats et les carabiniers ont été insultés et même poussés avec une audace incompréhensible... Malgré cela les troupes ne se sont portées à aucun acte hostile.* ». Vernaz conclut : « *Lacoste est toujours le Dictateur de Chambéry. Il a encore été appelé ce matin auprès du Gouverneur, qui lui a fait diverses promesses au moyen de quoi il a répondu de la tranquillité publique. On n'ose pas l'accuser parce qu'on le craint.* ».

Un autre événement va troubler Chambéry, c'est le saccage de l'appartement de Claude-Melchior Raymond, le gérant du journal conservateur le *Courrier des Alpes*. Le 25 mars, Raymond relate la démarche de savoyards de Paris qui ont été reçus par le Gouvernement provisoire français. Un certain docteur Buet proclame son admiration pour la Révolution. Lamartine répond que « *le Gouvernement provisoire croit recevoir l'hommage d'une partie même de la nation française...* ». Dans son commentaire, Raymond se moque de ces Messieurs qui ont quitté nos montagnes depuis si longtemps que nous ne les reconnaissons plus ! Il conclut : « *Si*

vous vous trouvez bien là bas avec la République, ... laissez nous donc tranquille chez nous où rien ne vous force à revenir ». Mais le jour même de la parution du journal Raymond subit un charivari relaté par Vernaz : *« je désapprouve grandement ce qui s'est passé envers lui, car on a cassé les vitres, les volets, les fenêtres, et on a jeté plus de deux tombereaux de pierres dans sa maison. Ce ne sont pas, il paraît, les moteurs du charivari qui se sont portés à ces excès. Ce sont d'autres individus qui ont profité de cette circonstance pour exhaler leur haine personnelle. On accuse Parent fils d'avoir recruté pour cela dans Maché tout l'après-midi. »*. A la suite du saccage de son appartement, Raymond est mis en sécurité à la campagne par des amis.

Mais que se passe-t-il à Lyon ? Une lettre du 30 mars d'un ami lyonnais à un avocat chambérien nous décrit l'anarchie qui règne dans la ville : *« Notre ville est dans la plus grande agitation ... Ce qu'il y a de plus triste en ce moment c'est l'insubordination d'une partie de la garnison qui s'est révoltée, les salles de police ont été brisées, des chefs ont été maltraités, ... à chaque pas l'on rencontre des bandes ... les uns sont armés de sabres, d'autres de baïonnettes, et au besoin de bûches de bois... beaucoup de maisons sont en faillite ... Il est parti ce matin environ 2000 Savoisiens qui rentrent chez vous pour faire de la propagande républicaine. Environ 20 000 hommes les ont accompagnés jusqu'aux portes, une bonne partie de la garde nationale, musique en tête suivait la marche. Cette démonstration ... avait pour but de pallier le mauvais effet qu'avait produit ces jours derniers la demande de renvoyer les étrangers. »*.

Pendant ce temps, la Savoie se vide de ses troupes suite à la guerre entamée par le royaume de Sardaigne contre l'Autriche. On rappelle également les carabiniers et même la majeure partie des douaniers. Il ne reste pour la défendre que la Garde nationale qui a été créée par le Statut. Mais ses officiers ne sont nommés que du 27 au 31 mars, elle a un armement déficient et ne sait pas s'en servir, n'ayant participé à aucun exercice. Le 29 et le 30 mars le bruit se répand à Chambéry qu'une bande de plusieurs milliers d'ouvriers renvoyés de Lyon se dirige vers la ville. L'agitation y est extrême.

Le vendredi 31 mars, une manifestation spontanée de soutien à la monarchie se déroule devant le château. Vernaz y était : *« On criait, on chantait à gorge déployée. J'étais moi-même un peu fou. On avait tellement été ballotté par les autorités qu'il y avait une jouissance à leur montrer que l'on avait plus de cœur qu'elle... il [le Gouverneur] parut et dans un moment d'enthousiasme il jura de mourir, s'il le fallait, au milieu de nous... Je suis allé au café Pache, où j'ai trouvé nos républicains déblatérant contre la démonstration qui venait de se faire, en disant que ... c'était mettre la ville en danger, que l'on ne faisait qu'irriter sans but les gens qui arrivaient »*.

Le lendemain matin 1^o avril, le Gouverneur passe en revue la garde en présence du Conseil de ville. Les officiers disent que la garde est prête à défendre les biens et les personnes, mais que pour le reste, ils ne savent pas, ne connaissant pas leurs hommes. L'après-midi, le Gouverneur délègue son autorité au Conseil et fait ses adieux à la ville. Il part en compagnie de l'Intendant-général et de la haute administration piémontaise.

Les 1^o et 2 avril, on voit arriver à Chambéry des populations de plusieurs communes avoisinantes prêtes à en découdre pour défendre la ville. Tout le pays est en émoi, le tocsin sonne jusqu'en Maurienne.

Deux tendances s'affrontent alors à Chambéry : la résistance ou la soumission. La résistance est incarnée notamment par Léon Ménabréa, le docteur Mollard, l'avocat Guillard, Chapperon ... Ménabréa propose de : « *battre le rappel ; réunir la garde, les pompiers et les chasseurs ; sonner le tocsin dans les campagnes environnantes ; faire appel aux hommes de bonne volonté ; se porter en masse jusqu'à une petite distance du Bourget où les ennemis étaient stationnés et là les forcer, ..., au besoin par les voies extrêmes, de renoncer à leur projet* ». A la demande de Ménabréa, Jules de Montbel, Président de la Cour d'appel, va défendre ce point de vue devant le Conseil de ville. Mais ce dernier ne l'écoute pas.

Une deuxième députation dirigée par François Milliet avait été envoyée le 2 avril au devant des Voraces. Elle évalue leur nombre à 1 800. Burnet, le chef de la colonne, dit qu'il a des correspondants dans la cité, qu'il exécute les ordres d'un Comité de Lyon, que leur but est de proclamer la République à Chambéry et de faire de même ensuite en Piémont pour combattre les Autrichiens et libérer les peuples. Il prétend aussi qu'une autre colonne de 7 000 Voraces les suit. A son retour, la députation rend compte de sa mission. Léon Ménabréa écrit : « *Enfin arriva M. le comte Milliet qui fit une peinture si effroyable des Voraces qu'il fut décidé qu'on ne se battrait pas.* »

L'Intendant-général et le Commandant de place qui étaient revenus et qui ont assisté au rapport de Milliet, repartent sur la route d'Aiguebelle et trouvent le Gouverneur à La Chavanne. Il a rassemblé 300 hommes. Mais au lieu de revenir à Chambéry, tout le monde prend la route d'Albertville.

Arrivée des Voraces

L'arrivée des Voraces du 3 avril au matin est décrite par Vernaz : « *les ouvriers débouchent par Maché. L'avant-garde est composée par la compagnie dite des Voraces de Lyon, conduite par Burnet... Elle était assez bien armée, mais composée de gens ayant mauvaise tournure. Elle avait un drapeau portant compagnie des frères Voraces. Ensuite vient le corps de l'armée conduit par les pères et fils Guillaume. Il se compose d'un ramassis de gens de la dernière classe, et de toutes espèces, la moitié éreintée, déguenillée, au nombre de 1000 à 1200... les chefs ... se rendent à l'hôtel de ville. Le père Guillaume à cheval au milieu de la place se met à crier, Vive la République, son cri reste seul. Il en paraît déconcerté. Mais Peyssard monte et arbore le drapeau tricolore français en annonçant la République et toujours même silence de la part des habitants. Pallatin est le seul qui se réunit de suite aux arrivants. Dupasquier le marchand et Soupiot tâchent en vain de faire des prosélytes... Mais on a vu de suite que cette farce ne pouvait pas durer, et les chefs ont dû comprendre qu'ils s'étaient fourvoyés. Cependant ils ont payé assez d'audace.*

Tout le monde était indigné de voir comment on avait été trompé sur le genre et le nombre des prétendus républicains, ... mais on pouvait prévoir qu'à la moindre rixe, ils seraient chargés. ».

Peyssard se présente au Conseil et déclare prendre possession de l'Hôtel de ville au nom de la République. Il va haranguer la petite foule qui est sur la place. Aux cris de *Vive la République !*, la foule répond *Vive le Roi ! Vive la Savoie !* pendant que le drapeau de la Savoie continue de flotter sur la Fontaine de Lans. Peyssard, qui a été rejoint par de nombreux hommes armés, fait ensuite évacuer le Conseil de ville et se proclame *Maire provisoire*. Il constitue un *Comité provisoire* pour administrer la ville. On y retrouve nombre de républicains chambériens comme Pallatin, Dupasquier (le marchand), Gotteland, Genin, Parent père et fils, Crépine, Mollin, Duclos,

Pricaz, Carret ... dont certain paraissent sur le balcon de l'Hôtel de ville avec Peyssard. Vernaz commente : « *Tous ces noms étaient vraiment ridicules, sauf quelques-uns que l'on avait parsemés comme de la muscade.* ». Parmi la muscade, se trouve Francisque du Bourget. Sous son influence, le Comité provisoire refuse de prendre part à la gestion politique et siège dans une autre salle que les chefs Voraces.

La journée du lundi 3 se termine alors qu'une grande partie de la population de Chambéry et des communes avoisinantes se mobilise. Maché verrouille son quartier pour empêcher les Voraces d'y pénétrer. Des chambériens et des gardes nationaux se regroupent dans les allées de la place S^t Léger prêts à en découdre. Mais la nuit est là et on décide sagement d'attendre le lendemain.

Le dénouement

Le mardi 4 avril à 6 h du matin, une altercation a lieu entre le capitaine des Voraces qui commande le poste de l'Hôtel de Ville et un groupe de chambériens mené par le docteur Charles-Louis Mollard et Louis Exertier, négociant. Certains vont sonner le tocsin à la métropole, d'autres font battre le tambour. On va chercher des armes chez soi. Puis avec le docteur Mollard en tête, on commence l'attaque des postes détenus par les Voraces. Les habitants de Maché s'en mêlent. Les postes tombent les uns après les autres. Peyssard est pris à l'Hôtel de ville. Les fusillades les plus actives ont lieu à la caserne et au Faubourg Montmélian. On arrête tous les chefs et leurs troupes qui sont enfermés dans le manège, l'église de Maché, les écuries de la caserne de cavalerie, le collège et la grenette et gardés par des gardes nationaux. Le tocsin s'étant répété dans les communes avoisinantes, les paysans arrêtent les fuyards et en tuent quelques uns.

Le Conseil de ville reprend le pouvoir. Dans la soirée, le Gouverneur rentre en ville avec le 15^e régiment qui était venu à marches forcées. Plusieurs bataillons bivouaquent sous les Portiques.

Vernaz commente le rôle des autorités : « *cette république n'a duré que 21 heures. ... Un comité républicain ... a su habilement par le moyen de Lacoste s'emparer du nouveau Gouverneur M. Olivieri qui paraît un militaire ; mais non un homme de tête. Lacoste s'est également emparé du nouvel Intendant, dont il sera toujours difficile de définir le rôle qu'il a joué dans cette affaire ...* ».

L'« *incertitude était encore augmentée par les paroles et la conduite du Gouverneur. Sa proclamation en partant était un acte clair et précis qu'il nous abandonnait.* »

Vernaz rencontre aussi les prisonniers : « *En général ils paraissaient avoir été trompés, ils le disaient ouvertement... Ils s'attendaient à être reçus à bras ouverts. ... Delaye, lieutenant de la garde, est venu lire aux prisonniers une proclamation du prince de Carignan, lieutenant général du royaume ... Les prisonniers ont crié en foule « Vive le Roi », ensuite « Vive la garde nationale ». C'était à étouffer de rire.* »

Le seul haut fonctionnaire resté à Chambéry est le marquis de Faverges, conseiller d'intendance et savoyard. Il a interdit aussi bien à l'Intendant général qu'aux Voraces de s'emparer du trésor. A la fin des événements, il rend compte des faits au prince de Carignan dans un pli où il demande le remplacement du Gouverneur et de l'Intendant général. Le Gouverneur

ayant intercepté ce pli, met aux arrêts le marquis de Faverges dès son retour à Chambéry, mesure qu'il révoque le lendemain sur le conseil de personnes avisées !

Bilan

Morts et blessés

Le bilan humain de l'opération a donné lieu à des chiffres contradictoires.

Dans la plaquette éditée par le Mouvement Républicain à Lyon, il est indiqué « *La colonne comptait 1 200 hommes à son entrée à Chambéry, 950 ont été déposés dans les prisons, 35 environ sont parvenus à s'échapper, qui rendra compte du reste !* ». Ce qui laisse supposer qu'il y a eu 215 morts ou disparus parmi les Voraces, chiffre hautement fantaisiste comme on le verra plus loin.

Dans son journal du 4 avril, Jean Baptiste Vernaz évalue de 30 à 40 le nombre de morts du côté républicain sans citer ses sources.

Dans son ouvrage de 1896, Joseph Tardy parle d'une quinzaine de Voraces tués et de deux chambériens dont le célèbre milicien Alisan.

Dans son *Histoire de la Savoie* parue en 1900, André Perrin, qui avait 12 ans en 1848, parle de deux morts en ville, d'une dizaine de blessés et de quelques fugitifs tués dans les environs.

Louis Dimier parle de « *quelques uns tués par les paysans* ».

Plus près de nous, en 1976, Henri Ménabréa cite « *un Vorace tué à Chambéry, quelques uns tués dans les villages alentour.* ». Robert Avezou cite le comte de Maugny qui parle du « *grand nombre de victimes* ».

La brochure du Conseil de ville présente le seul bilan appuyé sur des documents incontestables. En effet, Mgr Billiet le 21 avril et le syndic de Quincy le lendemain, écrivent aux curés de Bassens, Saint Alban, La Ravoire, Barberaz et Bissy pour leur demander le nombre de morts recensés dans leur paroisse. Les curés répondent : deux morts à Saint Alban, tous deux français ; à Bassens, un blessé grave du faubourg Montmélian et un mort ; à La Ravoire, un étranger mort, primitivement blessé à Barberaz et sépulturé aussitôt ; à Barberaz, rien sauf le blessé mort ensuite à La Ravoire ; à Bissy, on signale une femme noyée dans la Leysse, probablement étrangère aux ouvriers de Lyon. Le curé rajoute que « *les fuyards en grand nombre qui traversaient la paroisse se rendaient à discrétion sans faire aucune menace.* ». Le Conseil de ville produit aussi un « *Extrait du grand registre des mouvements des Malades* » de l'Hôtel Dieu de Chambéry. Ce document couvre la période du 3 au 10 avril. Il récapitule : 3 cadavres apportés ; 2 morts à l'hôpital ; 20 blessés sortis ; 4 blessés restants ; 2 fiévreux. Le bilan total est donc de 8 morts pour les assaillants si l'on compte la femme noyée. Des curés ont-ils caché à Mgr Billiet le nombre de morts dans leurs paroisses ? De nombreux morts ont-ils échappés à la connaissance des curés ? C'est peu vraisemblable. On doit, à mon avis, retenir le bilan du Conseil de ville qui

s'appuie sur des documents dont les originaux sont dans le dossier de François Milliet et dont l'authenticité ne saurait être mise en doute.

On évalue ainsi pour les Voraces moins d'une dizaine de tués et une vingtaine de blessés, la plupart sans gravité.

Mais que deviennent nos républicains de Chambéry ?

Jean Baptiste Vernaz dresse non sans humour un « *Etat des républicains* » :
« *Duclos s'est caché pendant quelque temps et a reparu.*
Genin est parti.
Dupasquier se cache.
Pallatin paraît mais il est bien pâle.
Gotteland procureur de même.
Parent fils est parti dès vendredi passé sans qu'on l'ait revu.
Lacoste a été arrêté hier soir à Montmélian et traduit de suite aux grandes prisons où il est au secret. On dit qu'à Montmélian il a été livré et même menacé.
Blard a fait le malade. On ne le voit pas. »

Le 9 avril, Charles-Albert nomme un Savoyard Gouverneur de la Savoie, le Major-général comte Clément de Maugny. Le Gouverneur est rappelé et l'Intendant général sera destitué.

Justifications des parties impliquées dans les évènements

Après les évènements, le Conseil de ville émet la brochure justificative dont les auteurs sont François Milliet et Léon Ménabréa qui ont collaboré pour la circonstance. On n'y retrouve pas les critiques que Léon Ménabréa fait du comportement du Conseil de ville dans sa propre relation des évènements. Il fallait ménager les parties dans cette brochure qui a certainement eu l'aval du nouveau Gouverneur, le comte de Maugny.

Position du Conseil de ville

Le Conseil s'interroge tout d'abord sur les rumeurs qui se développaient à Chambéry avant les évènements. Il cite plusieurs faits troublants : dans des opuscules et journaux piémontais soumis à la censure, la limite de l'Italie est les Alpes ; la police ne fait rien pour faire cesser les troubles et « *même pour arrêter les dévastations les plus graves de la propriété de ce citoyen honorable* » (il s'agit de Raymond) ; au moment où la cohorte se met en marche à Lyon, le gouvernement retire toutes ses troupes de Savoie ; le commissaire du gouvernement de Lyon, Arago, annonce l'envoi de troupes à la frontière ; plusieurs Savoisiens qui se présentent au consul sarde à Lyon pour faire viser leurs passeports se voient répondre « *le consulat sarde n'a plus à s'ingérer dans les affaires de la Savoie* » ; enfin des journaux de Lyon annoncent que la Savoie est cédée à la France contre une armée qui irait soutenir les Sardes contre les Autrichiens.

Le Conseil argumente ensuite sur son incapacité à organiser la résistance, les chefs de la garde nommés fin mars ne connaissant pas encore leurs subordonnés.

Après la défaite des envahisseurs, le Conseil rappelle qu'il a fait transporter les blessés à l'hôpital, qu'il a ravitaillé les prisonniers et leur a donné des sommes suffisantes pour qu'ils puissent rentrer chez eux. Il cite l'action de la Cour d'appel qui a relâché 837 individus du 7 au 13 avril, dont 205 français, ce qui démontre bien que l'expédition était encadrée par des étrangers.

Enfin, il conclut : « *Si la Savoie est restée sans forces disponibles contre l'agression qui la menaçait, à qui la faute ? Si le Conseil a vu s'implanter dans le public l'idée d'un abandon du pays par notre gouvernement ... est-ce le Conseil de ville qui a fourni matière à de semblables inductions ? Comment taxerait-on de pusillanimité la prudence du Conseil ne disposant que de quelques centaines de citoyens de ville imparfaitement armés, quand un général connu pour sa bravoure et son expérience (il s'agit du Gouverneur) ... aurait hésité le 2 avril, à affronter les chances du combat, à la tête de troupes régulières qu'auraient aidé de nombreux volontaires ?* ».

On note aussi, que loin de blâmer le Comité provisoire convoqué par Peyssard, le Conseil loue sa conduite. Il ne dit mot des républicains de Chambéry compromis dans l'affaire, estimant sans doute qu'il est préférable de ne pas raviver les tensions.

Dans son manuscrit, François Milliet charge les autorités et loue le comportement de l'administration municipale : « *M. le Gouverneur, M. l'Intendant général baron Sappa, M. le commandant de place chevalier Fontana, M. le commissaire des guerres, M. le directeur des douanes chevalier Danieri ont quitté ... malgré les plus vives instances de l'administration [de la ville] les postes que S. M. Charles Albert notre auguste souverain avait confiés à leur loyauté et à leur courage ; privé de tout gouvernement, la population aurait été livrée à l'anarchie sans l'attitude calme et énergique de l'administration municipale.* ». Ce passage est rayé et n'a pas été repris dans la brochure ; pour le nouveau Gouverneur et pour Turin, il n'est pas question de mettre les autorités ouvertement en accusation.

La parution de la brochure du Conseil a évidemment poussé les autres parties à se justifier. Il s'agit du Gouverneur Olivieri, de l'Intendant Sappa et des républicains.

Le Gouverneur et l'Intendant

Dans le dossier de François Milliet, un petit manuscrit écrit de sa main est intitulé « *Mémoire justificatif attribué à M. le chevalier A. Olivieri Gouverneur de la Savoie en mars et avril 1848* ». A ma connaissance, il n'a jamais été publié.

Une brochure dont l'auteur est l'Intendant général lui-même paraît aussi à Turin. Il présente sa défense. Il écrit également le 7 mai un courrier à l'intention de Léon Ménabréa.

Dans son argumentation, le Gouverneur charge le Conseil de ville et justifie son départ par l'absence de moyens de défense à sa disposition.

Du Conseil, il dit : « *le Conseil municipal n'avait pas pour lui la popularité... Dès lors ... il n'aurait pu prendre avec succès l'initiative d'aucune mesure* ». Il l'accuse ensuite d'avoir caressé l'idée d'établir un Gouvernement provisoire : « *[le] 30 mars ... M. de Quincy accompagné d'un membre du Conseil, se présenta au Gouverneur ... ces deux personnages prévinrent le*

Gouverneur que le cas pourrait se présenter où pour éviter la proclamation de la République française à Chambéry par des bandes d'ouvriers, il serait prudent d'établir dans la ville un Gouvernement provisoire sauf à revenir après ... à la Monarchie constitutionnelle. Cette proposition ... indigna le Gouverneur qui répondit au syndic « Si j'avais encore des troupes à ma disposition, c'est à l'Esseillon que vous recevriez ma réponse, mais MM ... un semblable projet ne peut être conseillé que par les ennemis du Roi. ». Nous devons à la vérité de déclarer ici que M. de Quincy n'a jamais paru faible dans ses sentiments de fidélité et de dévouement au trône. Aussi ne prétendons-nous diriger aucune accusation contre lui. ».

Il justifie ensuite son départ par le fait qu'il n'avait aucune troupe à sa disposition et qu'il valait mieux qu'il reste maître de ses actions pour organiser la résistance. Il admet toutefois que sa proclamation « rédigée à la hâte ... et inspirée seulement par le vif regret qu'il éprouvait en quittant les habitants de Chambéry ... a pu faire comme on l'a prétendu depuis une fâcheuse impression sur le public ».

La brochure en italien de l'Intendant Sappa m'a été aimablement traduite par notre confrère Paul Dupraz que je remercie. Elle note tout d'abord que la manière dont les événements ont été relatés a blessé l'honneur des fonctionnaires mis en cause. Elle se félicite de ce que le Gouvernement ait renoncé à organiser une enquête sur les événements et prétend rétablir la vérité des faits.

L'Intendant prend ensuite sa propre défense en niant les propos ambigus qu'on lui a prêtés sur l'avenir de la Savoie dans le Royaume et en affirmant qu'il n'était pas averti de la menace qui planait sur l'avocat Raymond.

Comme le Gouverneur, il accuse le Conseil de ville d'avoir caressé l'idée de proclamer la République en Savoie avant l'arrivée des envahisseurs pour éviter une réunion à la France.

Il confirme ensuite que le Gouverneur situé à Aiguebelle préféra attendre des troupes suffisantes pour revenir à Chambéry malgré la sollicitation qui lui avait été faite par le baron de Villette et le comte Raoul Costa de Beauregard.

Enfin, tout en justifiant la conduite du Gouverneur, l'Intendant général rappelle que son rôle n'était que subalterne : « Dans cette circonstance le devoir de l'Intendant général était de s'associer activement et sincèrement, comme il le fit, au comportement du Gouverneur, de coopérer avec lui, en somme de se conformer à la situation que la Loi et les instructions ministérielles ... lui ont réservé, sans en revendiquer une autre, comme certains le prétendraient. ».

Les républicains

La brochure des républicains éditée à Lyon s'intitule « *Appréciation des principes qui ont dirigé et des faits qui ont accompagné le Mouvement Républicain des volontaires savoyards aux mois de mars et d'avril 1848* ». Elle est l'œuvre de Reveyron, un des chefs envahisseurs. Elle prétend aussi corriger celle du Conseil de ville.

Elle commence par un plaidoyer en faveur du rattachement de la Savoie à la France. Quoi de plus naturel pour les ouvriers savoyards privés de travail à Lyon que de « *se former en légion, rentrer en Savoie, y provoquer, au nom de la liberté, au nom des intérêts généraux du pays, sa réunion territoriale à la France, son centre naturel* » ? Suit un long plaidoyer sur les raisons qui doivent détacher la Savoie du Piémont. Puis la brochure rejette toute responsabilité des autorités lyonnaises sur le départ de la colonne savoyarde, ce qui est contraire à la réalité des faits.

Relatant la première députation du Conseil de ville auprès de la colonne des Voraces, un des membres de la députation aurait déclaré en aparté « *Marchez, ne craignez rien, ils ont peur* ». Le nom n'est pas cité ; mais on peut supposer qu'il s'agit de Blard, républicain engagé, qui aurait joué un double jeu.

La brochure rend compte également de l'entrevue entre la deuxième députation du Conseil de ville et les Voraces. Le comte Milliet de Saint Alban se transforme curieusement en comte de Wars et elle prétend que « *au moment de se séparer, les membres de la députation et les chefs de l'expédition fraternisèrent en s'embrassant* ». Ce qui est peu vraisemblable.

Les événements de la journée du 4 avril sont relatés avec une vigueur et une emphase qui se démarquent des autres récits : « *dès le matin ... des agents provocateurs, pour la plupart des valets en livrée, se répandirent dans les rues pour exciter le peuple ... le tocsin sonne. La métropole donne le signal à toutes les églises : concert étrange, s'il n'était le signal d'une vaste conspiration... au sortir de la ville, ils [les Voraces], ne tardèrent pas à tomber entre les mains des paysans ... conduits par des prêtres qui les encourageaient en criant « Tuez, point de quartier aux brigands ; ceux qui en tueront gagneront des indulgences. » ... Il est impossible ... de rendre la férocité, la lâcheté, la rapacité du paysan. Lorsqu'ils rencontrent des fuyards, ... ils leur crient ... qu'il ne leur sera fait aucun mal, et quand ils les ont en leur pouvoir ils les massacrent sans pitié et s'emparent aussitôt de leurs dépouilles... Enfin, on sait qu'au moment où le tocsin a sonné, la porte de l'Evêché a livré passage à des bandes de paysans qui avaient passé la nuit au milieu du vin et qui, à la voix d'un prêtre, allaient racheter leurs péchés dans le sang de leurs frères. ».*

La brochure finit en s'en prenant à la Providence que le Conseil de ville a remerciée, à la noblesse et à la religion catholique dans son ensemble : « *La Providence ! toujours la Providence ! oui la Providence du mensonge et de la calomnie, de l'astuce et de la séduction : la Providence du prêtre qui glorifie les pauvres d'esprit pour se jouer de l'ignorance et de la naïveté : la Providence du noble qui glorifie l'esclavage pour faire son profit de la bassesse et de la dégradation... Triomphez donc, nobles et prêtres, tout l'honneur de la victoire est à vous... Gloire à Dieu dans ces cloches qui sonnent indifféremment la mort de ceux dont elles ont chanté l'entrée à la vie. Gloire à Dieu dans le meurtre, gloire à Dieu dans le sang, le sang qu'un Dieu n'a pu racheter dans tout son sang. Gloire à Dieu enfin dans la tombe où l'on a cru ensevelir une idée immortelle avec des cadavres. ».*

Comme on le voit, la prose républicaine ne fait pas dans la nuance. Retenons le commentaire de Tardy qui écrit dans son histoire de Savoie : « *Les Voraces furent poursuivis terriblement par les paysans, se souvenant avec plus d'horreur encore que les citoyens des excès de la Révolution ; ils en tuèrent quelques uns, trois à Saint-Alban, un à La Ravoire, deux au*

Bocage et un à Bassens ; mais les journaux rouges de Lyon essayèrent de venger la débandade de leurs amis en inventant une Saint Barthélémy savoyarde. ».

Conclusion : place de la Savoie dans le royaume de Piémont Sardaigne

Mais il est temps de conclure. Que retenir de ces événements ?

La Savoie a fait l'objet d'une intense désinformation de la part des républicains avec la complicité de certains milieux piémontais. Jean Baptiste Vernaz le dit fort bien : *« Il faut ... savoir que les meneurs avaient résolu d'agir par intimidation. À cet effet ils ont fait circuler les bruits les plus absurdes sur la force et le courage des ouvriers arrivant ... de Lyon. D'un autre côté l'hésitation du gouvernement et le langage des journaux piémontais faisait réellement soupçonner que la Savoie était cédée à la France par un traité secret, et que l'expédition des ouvriers n'était qu'une mesure concertée par les gouvernements pour amener la population à demander elle-même la réunion à la France. ».*

Ensuite, les républicains lyonnais et chambériens se sont trompés réciproquement [toujours Vernaz] : *« Le comité [républicain] de Chambéry a trompé les Lyonnais sur l'esprit de notre ville et des habitants de la Savoie, qui en l'état ne veulent pas être réunis à la France, à un pays qui se convulsionne sans qu'on puisse prévoir le terme de la crise. Les agents lyonnais ont de leur côté trompé le comité de Chambéry sur l'état et la force de l'expédition qu'ils amenaient. En sorte qu'arrivés à Chambéry, ils se sont respectivement abandonnés, et on a vu de nos républicains aller même au feu le mardi. »*

De son côté, comme en 1792 lors de l'invasion française par l'armée révolutionnaire, le gouvernement piémontais abandonne la Savoie en retirant toutes ses troupes. Cette pratique semble si naturelle que le Gouverneur ne s'en offusque pas. Pire, quand le danger est là, il se retire avec son administration et donne ses pouvoirs au Conseil de ville dont le rôle n'est pas d'organiser la résistance. Pendant ce temps, la Brigade de Savoie se bat contre les Autrichiens pour une unité italienne qui ne concerne en rien la Savoie, comme le dira plus tard et si bien son commandant, le général Charles de Menthon d'Aviernoz.

Venons-en au Conseil de ville. Désorienté par la propagande républicaine et démoralisé par le départ des troupes, il fait preuve d'une indécision et d'une mollesse extrême. Il est avéré qu'il a caressé cette idée folle de proclamer une république à Chambéry afin de mettre les envahisseurs devant le fait accompli. Dans sa proclamation du 31 mars, il écrit en effet : *« Si jamais les événements devaient amener notre séparation des Etats dont nous faisons aujourd'hui partie, il n'appartiendrait qu'aux Savoisiens réunis de prononcer sur leur sort... L'avenir des peuples ne peut plus dépendre que d'eux-mêmes. ».* Enfin, renonçant à utiliser la garde nationale, le Conseil abandonne toute résistance malgré la pression de nombreux citoyens. Il est vrai que les forces supposées des envahisseurs pouvaient faire craindre qu'ils ne mettent la ville à feu et à sang.

Quant aux citoyens, honneur à eux ! Derrière quelques meneurs comme Mollard, Guillard, Exertier, le négociant Thiollier, Amédée Greyfié de Bellecombe, Léon Ménabréa, on a vu se rassembler des ouvriers du faubourg Montmélian, de Maché, comme le jardinier Joseph Veuillet qui fut le premier à s'avancer devant le poste du château, des bourgeois, des nobles comme

Tancrede du Noyer de Lescheraine qui secourut un Vorace blessé après avoir reçu une balle dans le bras droit, des gardes nationaux comme le lieutenant Louis Dupasquier qui repris l'Hôtel de ville, Alisan qui fut tué au Faubourg Montmélian, et enfin les paysans des communes limitrophes, tout ceci dans un élan de résistance patriotique rarement vu en Savoie.

Bien entendu, après les évènements, un torrent de louanges et de félicitations se déverse de Turin sur Chambéry. Le Roi nomme un Gouverneur savoyard, le comte de Maugny. Mais il n'est question ni d'enquête, ni de porter des accusations contre des autorités qui ont pourtant failli à leur devoir. Puis tout redevient comme avant ; les hauts postes de l'administration reviennent aux Piémontais ; les commandants de place chargés du maintien de l'ordre et leurs officiers se comportent de façon souvent odieuse vis-à-vis de la bourgeoisie et des classes populaires ; la Savoie estime être écrasée d'impôts et payer pour une unité italienne qui ne la concerne pas. Si l'on y ajoute quelques années plus tard la politique antireligieuse de Cavour, il est tout naturel que les savoyards aient choisi le rattachement à la France à une majorité écrasante quand cette dernière s'est présentée à elle de façon plus attirante qu'en 1848.

Jean-Baptiste Bern